

LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS EN TUNISIE

INTRODUCTION

Dès sa création, le Service Tunisien des Statistiques a entrepris le dépouillement des annonces insérées au « Journal Officiel Tunisien », afin de dresser la statistique des investissements privés dans la Régence.

Les résultats de ce dépouillement sont publiés régulièrement dans le Bulletin trimestriel du Service Tunisien des Statistiques.

Toutefois, il nous a paru utile de faire le point; d'établir le bilan des capitaux investis, au cours de ces six dernières années, par les organismes du secteur privé, en vue :

- de favoriser le développement économique de la Régence;
- et plus spécialement de la doter d'installations nouvelles; de développer et de moderniser celles déjà existantes.

Tel est le but de la présente étude.

* * *

CHAMP COUVERT PAR LA STATISTIQUE

La statistique élaborée tous les trimestres s'applique à l'ensemble des émissions ayant fait l'objet d'une insertion au « Journal Officiel Tunisien ». Elle exclut les investissements de prêts consentis par divers organismes para-étatiques et les établissements financiers. Elle exclut également les investissements effectués par les entreprises ne revêtant pas la forme de sociétés; ce qui est le cas de la plupart des entreprises agricoles et des petites entreprises commerciales ou industrielles.

Elle englobe :

- d'une part, les Sociétés fonctionnant sous le régime de la législation tunisienne;
- d'autre part, celles dont le siège social est situé hors de Tunisie, mais dont l'activité principale s'exerce sur le territoire de la Régence.

Cette statistique, basée sur le critère juridique d'insertion obligatoire au « Journal Officiel Tunisien », est incomplète. Néanmoins,

elle présente l'avantage d'une certaine continuité et permet de suivre le rythme des investissements.

A l'occasion de cette étude, un travail d'ensemble a été effectué. Les résultats obtenus, à partir des statistiques trimestrielles, ont été complétés par divers dépouillements et recoupements provenant de différentes sources. Nous avons tiré profit, notamment, des notices publiées dans l'« Annuaire Desfossés », relatives aux valeurs tunisiennes cotées à la Bourse de Paris. Ainsi, certaines omissions ont pu être intégrées et les doubles emplois éliminés..

Par ailleurs, la statistique que nous avons établie comprend :

- les investissements de fonds provenant de prêts consentis par le Crédit National (3.386 millions de francs) (1);
- les émissions d'obligations pour un montant nominal de 1.450 millions de francs.

Pour toutes ces raisons, les chiffres indiqués dans les tableaux annexés à cette note, diffèrent de ceux mentionnés dans les publications antérieures.

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS SUIVANT L'ACTIVITE DES ENTREPRISES

La liste des groupes d'activité utilisés en 1947 et 1948 a été élaborée au fur et à mesure des émissions annoncées.

A partir de 1949, on a adopté, dans un but d'uniformisation, la nomenclature à 26 postes des entreprises et activités collectives, rendue obligatoire dans la Métropole. Une correspondance établie entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature a permis de reclasser les sociétés.

L'activité des entreprises n'est pas toujours définie avec précision. Tel est le cas de la plupart des établissements commerciaux. L'emploi d'une nomenclature détaillée risque d'introduire des erreurs dans le classement des sociétés. Par ailleurs, certains groupes ne comprennent que peu de sociétés. Pour toutes ces raisons, nous avons procédé au regroupement de certaines rubriques.

D'une manière générale, c'est l'activité principale qui a servi de critère pour le classement des entreprises à activités multiples.

En vertu de ce principe, la Compagnie des Phosphates et Chemins de Fer de Gafsa, dont l'objet est l'exploitation des mines de phosphates et des lignes de chemins de fer, a été classée dans le groupe des industries extractives.

La Compagnie des Tramways de Tunis figure dans le groupe : production et distribution d'énergie électrique.

(1) Renseignements communiqués par la Direction des Finances (Service du Crédit).

INVESTISSEMENTS PRIVES

N = NOMBRE DE SOCIETES -- C = CAPITAL EN MILLIONS DE FR.

Numéro d'ordre	BRANCHES D'ACTIVITE	1947		1948		1949		1950		1951		1952		TOTAUX	
		N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.
1	Agriculture, forêts, pêche....	18	421	41	327	21	239	22	275	15	164	10	269	127	1.695
2	Eau, gaz, électricité (1).....			2	204	4	1.142	4	916	3	309	1	78	14	2.649
3	Pétrole et carburants (2).....					3	3.725	2	2.000	2	2.165	2	2.480	9	10.370
4	Industries extractives	11	898	11	2.156	12	1.635	13	787	19	2.205	10	1.210	76	8.891
5	Métallurgie, mécanique générale	26	54	55	197	52	322	31	242	36	205	24	90	224	1.110
6	Industrie du verre, céramique, matériaux de construction..	3	4			15	262	8	103	4	310	5	45	35	724
7	Travaux publics, bâtiment..	21	35	21	168	22	189	34	49	21	111	14	117	133	669
8	Industries chimiques et parachimiques	4	504	7	794	14	69	11	699	3	520	6	109	45	2.695
9	Industries alimentaires	24	106	59	220	46	285	39	396	34	444	23	152	225	1.603
10	Industries diverses ou mal désignées	73	461	143	464	65	190	50	410	45	283	26	226	402	2.034
	Industries de transformation (5 10)	151	1.164	285	1.843	214	1.317	173	1.899	143	1.873	98	739	1.064	8.835
	Industrie (2 à 10)	162	2.062	298	4.203	233	7.819	192	5.602	167	6.552	111	4.507	1.163	30.745
11	Transports et manutention...	42	69	30	75	55	524	41	659	25	41	20	287	213	1.655
12	Commerce	212	453	314	1.237	247	966	170	493	171	464	163	764	1.277	4.377
13	Banques, assurances, agences, Stés immobilières	46	147	67	325	64	332	39	156	28	242	28	404	272	1.606
14	Activités diverses ou mal désignées	44	43	51	62	70	96	36	81	24	37	8	12	233	331
	TOTAUX	524	3.195	801	6.229	690	9.976	500	7.266	430	7.500	340	6.243	3.285	40.409
	Pourcentage des capitaux affectés à l'industrie par rapport au montant global des investissements		65		67		78		77		87		72		76
	Investissements (en fr. 1952).		7.824		10.200		12.573		8.961		7.936		6.243		53.737

(1) Production et distribution.

(2) Recherches.

DIVISION DE L'ETUDE

La distinction faite entre les sociétés nouvellement créées et celles ayant augmenté leur capital nous amène à examiner successivement :

- 1° les constitutions de sociétés;
- 2° les augmentations de capital;
- 3° l'ensemble des investissements.

* * *

I. — CONSTITUTION DE SOCIETES

1.956 sociétés au capital de 8.038 millions de francs se sont constituées au cours de la période sexennale 1947-1952.

Ces sociétés se répartissent comme suit :

	NOMBRE	CAPITAL (1) (millions de fr.)
— Sociétés à responsabilité limitée.....	1.485	2.249
— Sociétés en nom collectif	250	220
— Sociétés anonymes	173	5.495
— Sociétés diverses	48	74
Total	1.956	8.038

Les Sociétés à responsabilité limitée forment le contingent le plus élevé (76 % de l'ensemble); ces dernières bénéficient de nombreux avantages fiscaux. Les sociétés anonymes, très inférieures en nombre, concentrent plus de 68 % des capitaux.

Le rythme annuel des investissements a été le suivant :

A N N E E S	NOMBRE de Sociétés	CAPITAL (millions de fr.)
1947	403	1.009
1948	402	518
1949	299	3.574
1950	306	602
1951	315	1.309
1952	231	1.026

La moyenne annuelle des émissions annoncées s'établit à plus de 1.300 millions de francs; le maximum a été atteint en 1949 (3.574 millions).

La répartition des capitaux investis dans les différentes branches d'activité est donnée dans le tableau ci-après :

(1) Il convient de préciser qu'aucune distinction n'a été faite entre les apports en espèces et les apports en nature.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS DE 1947 A 1952

(N = Nombre de Sociétés)

(C = Capital en millions de francs)

38

BRANCHES D'ACTIVITES	1947		1948		1949		1950		1951		1952		TOTAUX	
	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.
— Agriculture, forêts, pêche	11	48	17	56	6	132	10	72	6	39	5	160	55	507
— Industrie	100	595	122	145	87	3.085	96	252	122	944	72	250	599	5.271
— Transports et manutention	37	25	17	17	30	51	27	27	23	37	14	186	148	343
— Commerce	178	233	158	158	126	167	136	207	138	226	118	223	854	1.214
— Banques, assurances, Sociétés immobilières	41	82	47	98	38	134	29	40	19	51	19	206	192	611
— Activités diverses ou mal désignées	36	26	41	44	12	5	8	4	8	12	3	1	108	92
TOTAUX	403	1.009	402	518	299	3.574	306	602	315	1.309	231	1.026	1.956	3.038

Les capitaux affectés à l'industrie représentent les deux tiers du montant des investissements.

Sept grandes sociétés totalisent à elles seules près de 4 milliards de francs.

Ce sont, par ordre chronologique :

— La Société Industrielle d'acide phosphorique et d'Engrais (S.I.A.P.E.)	500 millions	
— Les Madragues Tunisiennes	110	—
— La Société de recherches et d'exploitation des pétroles de Tunisie (S.E.R.E.P.T.)	1.100	—
— La Compagnie des Pétroles de Tunisie (C.P. D.T.)	300	—
— La Société Nord-Africaine des Pétroles (S.N. A.P.)	1.500	—
— La Société Tunisienne d'Equipe-ment et de Modernisation Industriels et Agricoles (S.T.E. M.I.A.)	165	—
— La Société des Ciments Portland à Bizerte..	300	—

II. — AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Les Sociétés procèdent à des augmentations de capital d'après les modalités suivantes :

- Emission d'actions à souscrire en numéraire;
- Prélèvement sur les réserves;
- Apports en nature.

Comme pour les sociétés nouvelles, aucune distinction n'a été faite entre les actions émises contre espèces et celles créées en représentation d'apports.

Par contre, on a distingué les apports en espèces ou en nature et les incorporations de réserves au capital.

La répartition annuelle des investissements effectués par les sociétés anciennes est donnée dans le tableau ci-après.

Augmentations de capital
Emissions annoncées au J. O. T.

ANNEES 1947 A 1952

ANNEES	Nombre de Sociétés	AUGMENTATIONS DE CAPITAL (millions de francs)		
		Apports	Incorporations des réserves	TOTAL
1947	121	1.005	1.140	2.145
1948	399	1873	2.638	4.511
1949	391	2.088	3.196	5.284
1950	194	3.702	1.277	4.979
1951	115	2.902	2.527	5.429
1952	109	4.644	543	5.187
	1.329	16.214	11.321	27.535

1.329 sociétés ont augmenté leur capital social de 27.535 millions au cours de la période envisagée.

Le montant des investissements est passé de : 2.150 millions en 1947 à 4.500 millions en 1948, pour se stabiliser aux environs de 5 milliards de francs pour les 4 dernières années.

A noter l'importance considérable prise par les incorporations de réserves de 1948 et en 1949. Des exonérations fiscales ayant été accordées pour l'incorporation au capital des réserves de réévaluation, un grand nombre de sociétés en ont profité pour procéder à l'augmentation de leur capital.

En 1952, on observe un fléchissement très net des augmentations du capital social par voie de prélèvement sur les réserves.

* * *

Les émissions sur le marché

En excluant l'emprunt de 500 millions de la Régie des Ports (1), on constate que 4 grandes Sociétés seulement ont émis des obligations pour un montant nominal de 1.450 millions de francs (2).

Les émissions d'obligations sur le marché financier n'ont couvert que 2,4 % (3) du total des investissements effectués de 1947 à 1952.

(1) Organisme para-étatique, les fonds provenant de cet emprunt sont compris dans les investissements publics.

(2) Gafsa : 250 millions. — Cie des Tramways de Tunis : 500 millions. — Phosphates Tunisiens : 200 millions. — Cie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens : 500 millions représentés par 51.117 obligations de 10.000 francs.

(3) Pourcentage calculé compte non tenu de l'emprunt de la C.F.T. contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

III. — ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS

Le tableau ci-dessous reproduit l'ensemble des émissions annoncées.

ANNEES	Sociétés nouvelles		Sociétés anciennes		Ensemble des Sociétés	
	Nombre de Sociétés	Capital (en millions de fr.)	Nombre de Sociétés	Capital (en millions de fr.)	Nombre de Sociétés	Capital (en millions de fr.)
1947	403	1.009	121	2.145	524	3.154
1948	402	518	399	4.511	801	5.029
1949	299	3.574	391	5.284	690	8.858
1950	306	602	194	4.979	500	5.581
1951	315	1.309	115	5.429	430	6.738
1952	231	1.026	109	5.187	340	6.213
	1.956	8.038	1.329	27.535	3.825	35.573

A ce total, il convient d'ajouter :

- 1° le montant des emprunts obligatoires : 1.450 millions de francs;
- 2° les crédits à l'économie apportés par le Crédit National dont le montant s'établit à 3.386 millions.

Nous pouvons donc estimer à plus de 40 milliards de francs le montant global des investissements réalisés de 1947 à 1952.

Le tableau publié en annexe reproduit la récapitulation des investissements par branche d'activité.

L'examen de ce tableau appelle les commentaires suivants :

Sur un total de 40.409 millions de francs investis, 30.745 millions ont été consacrés à l'industrie dont près de 9 milliards pour les industries de transformation.

Plus de 10 milliards (1) ont été affectés aux recherches de pétrole et près de 9 milliards aux industries extractives (2).

La part de l'industrie dans l'ensemble des investissements est passée de 65 % en 1947 à 78 % en 1949-50 pour atteindre 87 % en 1951 et retomber à 72 % en 1952.

Réévalués sur la base des prix de gros, les investissements réalisés de 1947 à 1952 se sont élevés à 53.737 millions de francs.

Leur décomposition par grands groupes d'activité est donnée dans le tableau ci-après.

(1) Rappelons, à titre d'indication, que le capital social des 3 sociétés des recherches de pétrole qui était à l'origine de 2.900 millions de francs a été porté par des augmentations successives à 10.370 millions.

(2) Le Compagnie des Phosphates et Chemins de Fer de Gafsa a investi à elle seule plus de 5 milliards de francs. Son capital social est passé de 584,7 millions en 1947 à 4.677,6 millions en 1952. Le Conseil de la Société a été autorisé à porter le capital à un maximum de 7.016,4 millions.

REEVALUATION DES INVESTISSEMENTS
(en millions de francs)

BRANCHES D'ACTIVITE	1947	1948	1949	1950	1951	1952	TOTAUX	
								%
— Agriculture, Forêts, Pêche	1.031	536	302	339	174	269	2.651	5
— Industrie	5.050	6.880	9.855	6.908	6.933	4.507	40.133	74
— Transports et manutention	169	123	660	813	43	287	2.095	4
— Commerce	1.109	2.026	1.217	608	491	764	6.215	12
— Banques, Assurances, Sociétés immo- bilières	360	533	418	193	256	404	2.164	4
— Activités diverses ou mal désignées ..	105	102	121	100	39	12	479	1
TOTAUX	7.824	10.200	12.573	8.961	7.936	6.243	53.737	100

CONCLUSIONS

L'aide apportée par l'Etat Tunisien aux entreprises industrielles et commerciales de la Régence a eu des répercussions heureuses sur le marché des capitaux et par voie de conséquence sur l'industrialisation du pays. Cette aide s'est traduite par des avantages fiscaux, financiers, économiques, accordés aux entreprises dont la création ou l'extension intéresse le développement économique de la Régence.

Les capitaux extérieurs ont contribué, pour une large part, à l'effort d'industrialisation, mais une participation plus active de la population tunisienne à cet effort, serait souhaitable.

Le développement industriel doit être soutenu par le développement parallèle d'un large marché financier, dans ce but, un effort constant d'éducation du public tunisien, habitué aux spéculations immobilières et commerciales, plutôt qu'aux négociations de valeurs mobilières, doit être entrepris.

Des mesures propres à favoriser et à encourager l'épargne locale doivent être prises pour l'avenir.

La réalisation actuelle est méritoire, mais la Tunisie offre encore des possibilités d'avenir.

Seule la continuité de la politique fiscale, assez large pratiquée jusqu'ici pourra attirer et retenir les capitaux dont la Tunisie a besoin pour :

- Développer une industrie naissante;
- Mettre en valeur les richesses de son sous-sol;
- Acquérir une industrie de transformation;
- Renforcer, dans une certaine mesure, son indépendance économique;
- Et, d'une manière générale, assurer l'expansion de son économie.

Cette étude aura permis aux lecteurs de ce « Bulletin » de se rendre compte de l'importance des investissements effectués en Tunisie depuis 1947.

Notre but sera atteint si l'intérêt de ce problème a fixé l'attention d'un public averti.

Victor NACASH.

Administrateur de l'I.N.S.E.E.